



Mardi 2 avril 2024, de 9h30 à 13h, en visioconférence

# Nouvelle permanence juridique en droit d'auteur et droit de l'édition

L'Agence organise une nouvelle permanence juridique le mardi 2 avril 2024. Assurée par un avocat spécialisé, elle permet de répondre à une question juridique précise qui se pose dans votre activité. Inscrivez-vous pour réserver votre créneau !

## Une permanence juridique pour les maisons d'édition, auteurs et autrices de la région

Cette permanence juridique permet de consulter gratuitement un avocat spécialisé pour répondre à une question en droit de l'édition, droit d'auteur et droit des contrats. Elle aura lieu en visioconférence, le mardi 2 avril 2024 de 9h30 à 13h, avec maître Simon Rolin, avocat en droit de l'art et de l'édition, qui exerce au sein du [cabinet d'avocats Alexis Fournol \(nouvel onglet\)](#).

Elle s'adresse en particulier aux maisons d'édition, autrices et auteurs installés en région qui rencontrent une problématique juridique précise en droit de l'édition, droit d'auteur ou droit des contrats.

## Inscription et informations pratiques

- Consultation gratuite, dans la limite des places disponibles.
- Inscription obligatoire via le [formulaire suivant](#).
- Durée de la consultation : entre 20 et 30 minutes.
- Des documents ou pièces utiles pourront être transmis en amont du rendez-vous.
- Cette consultation juridique ne pourra donner lieu à la rédaction d'un acte ou d'un contrat.

## Contact

Pour toute question, n'hésitez pas à prendre contact avec Alice Cornu, chargée de mission pôle économie du livre : [a.cornu@auvergnerhonealpes-livre-lecture.org](mailto:a.cornu@auvergnerhonealpes-livre-lecture.org)

Crédit visuel : [Pixabay](#)

---

Dernière édition : 13 mars 2025 à 12:24

<https://auvergnerhonealpes-livre-lecture.org/articles/nouvelle-permanence-juridique-en-droit-d-auteur-et-droit-de-l-edition>